

Les instances et leurs liens avec nos conditions de travail

Lors des élections pour les conseils centraux, vous êtes appelées à voter pour désigner vos représentant·es dans trois instances : **le conseil d'administration, la commission de la formation et de la vie universitaire, et la commission de la recherche.**

Ces instances ont pour rôle de voter des décisions et projets à l'échelle de l'établissement, de décider des points essentiels de la structuration des services et de l'organisation du travail et de trancher sur l'organisation des études et des enseignements. Les débats qui s'y tiennent ont donc une incidence directe et concrète sur nos conditions de travail !



Le conseil d'administration (CA) est l'instance où sont entérinées toutes les décisions qui concernent l'établissement. Le CA est, par conséquent, le décisionnaire ultime pour notre établissement. C'est ce conseil qui vote annuellement le budget, qui approuve les décisions relatives aux primes et à la campagne d'emplois et valide les (ré)écritures du règlement intérieur, qui détermine notamment les politiques et conditions d'accès et d'usage des sites. Il s'exprime aussi sur des projets de structuration du site, le plus récent étant le projet heureusement échoué d'établissement public expérimental (EPE) : considérant la pression gouvernementale sur le site lyonnais, rien ne garantit que la situation ne se présente pas à nouveau, et ce sera dès lors au CA de voter sur les propositions qui lui seront faites ! Enfin, le conseil d'administration valide ou rejette les avis de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) et de la commission de la recherche (CR).



La commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) a pour vocation de déterminer tout ce qui concerne les conditions d'études, d'enseignement et d'organisation des formations. Elle vote donc annuellement les MCCC (Modalités de contrôle des connaissances et des compétences), mais aussi les capacités d'accueil et le calendrier universitaire, impactant directement l'organisation du service de nombreux personnels, notamment des BIATSS !



La commission recherche (CR) se prononce elle aussi sur des situations qui concernent directement l'organisation de notre travail : c'est notamment dans cette commission que sont discutées (et donc débattues et parfois évitées) les éventuelles non-réinscriptions des doctorants et doctorantes. Elle se prononce également sur les changements de direction des laboratoires, discussion qui peut s'avérer nécessaire en cas de conflits.



Notre analyse des instances



Ces dernières années, partout dans le monde du travail, les réformes ont affaibli la place et le poids des représentant·es des personnels pour la défense des salarié·es. Ainsi, nous pensons que ce ne sont pas quelques élu·es dans les conseils centraux qui pourront améliorer à elles et eux seuls vos conditions de travail. Les victoires sociales s'arracheront par des mobilisations collectives que l'on doit construire ensemble et par différents moyens. Les conseils en font partie, sans illusion sur les limites d'une démocratie universitaire qui s'affaiblit de plus en plus.

En cause notamment une structure des conseils défavorable aux représentant·es des personnels :

- Une division en trois instances (CA, CR, CFVU) qui complexifie le processus de décision : par exemple un calendrier universitaire rejeté en CFVU peut quand même être adopté par le CA.

- Une politique universitaire qui échappe en grande partie aux universités, dont "l'autonomie" est en partie un leurre. En particulier, la cure d'austérité imposée par le gouvernement à l'enseignement supérieur contraint énormément les décisions prises dans les instances.
- Le faible nombre de sièges dans les conseils pour représenter presque 2000 agent·es (sans compter les vacataires). De plus il y a une présence accrue de personnalités extérieures, et une faible représentation de certaines catégories de personnels, notamment des BIATSS. Voici pour chaque instance la répartition des sièges :
 - . CA : 16 enseignant·es-chercheur·es (ou assimilé·es), 6 étudiant·es, 6 personnels BIATSS, 8 personnalités extérieures sur les 36 membres.
 - . CFVU : 14 enseignant·es-chercheur·es (ou assimilé·es), 14 étudiant·es, 5 personnels BIATSS, 4 extérieur·es.
 - . CR : 27 personnels, 5 doctorant·es, 6 extérieur·es.



La CGT Lyon 2 et ses valeurs



Alors, quel intérêt de siéger ? La CGT pense que l'action dans les conseils centraux est l'un des éléments d'un rapport de force plus global. Nos élu·es s'engagent à :

- **Porter les intérêts et la voix des agent·es** sur toutes les questions en lien avec nos conditions de travail : la CGT défendra une répartition équitable des primes, la titularisation des contractuel·les, une campagne d'emplois ambitieuse, la lutte contre toutes formes de discrimination et les violences sexistes et sexuelles au travail.
- **Contrer les réformes destructrices** : en cas de nouveau projet de fusion des établissements lyonnais, le vote en CA est essentiel. La CGT s'opposera à toute réforme ce type, qui vise à créer des mastodontes bureaucratiques uniquement pour peser dans des classements internationaux hors-sols, sans aucune considération pour nos conditions de travail et d'étude.
- **Exercer un contrôle démocratique sur des décisions** en les portant dans le débat public au sein de l'Université, en rendant des comptes sur l'exercice des mandats par des comptes rendus réguliers des instances, qui fonctionnent trop souvent en vase clos.
- **Défendre rigoureusement et sans concessions les libertés académiques et syndicales** : la CGT sera vigilante à ce que l'Université Lyon 2 reste un lieu où le débat démocratique, critique et contradictoire puisse se déployer. Votez CGT, c'est tenir les CRS et les pressions de l'extrême-droite en dehors de notre université !

A la CGT, nous nous battons pour une valeur fondamentale, nécessaire et centrale pour instaurer un climat de confiance et de solidarité qui permette de travailler dans une Université de qualité, libre et émancipatrice : il s'agit du respect de tous·tes les acteur·ices de l'Université, étudiant·es comme personnel·les.

La CGT se mobilise et se mobilisera dans et en dehors des conseils centraux pour l'obtention et le maintien de conditions de travail décentes, de traitements équitables et justes, tant au niveau des conditions humaines, matérielles, que des salaires, afin que toutes nos tâches puissent profiter au mieux à la réussite des étudiant·es, afin que chacun·e à l'université puisse travailler et vivre dignement !

Nous demandons un service public de qualité avec de véritables moyens pour fonctionner, humains et financiers. L'enseignement et la recherche, déjà fortement dégradés ces dernières années, ne peuvent plus souffrir de coupes et d'économies budgétaires : c'est l'avenir des personnels et des étudiant·es qui est en jeu !

Les 4 et 5 décembre, votez et faites voter CGT !

